

Est express

La gazette de la circonscription Angoulême Est



Votre Est express fait peau neuve. À cette occasion, nous vous proposons quatre thématiques qui seront déclinées au fil de l'année scolaire. (Petit rappel : Les images sont cliquables.) Bonne découverte.

Comment j'agis quand...

Un enfant se livre et tient des propos inquiétants qui laissent à penser que l'enfant peut être en danger, mais qu'il n'y a pas de caractère d'urgence.

De quels dangers parle-t-on ? Tout ce qui porte atteinte à la santé, la sécurité et la moralité de l'enfant, ainsi que tout ce qui peut altérer les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social.

Comment réagir ? Vous n'avez pas de devoir d'enquête. Même si vous avez tout intérêt à croiser vos observations avec celles de vos collègues, vous n'avez pas à prouver ce qui fonde vos craintes.

Comment signaler et à qui ? C'est le président du conseil départemental qui est compétent et c'est auprès de la CRIP qu'il faut signaler. Pour cela, utilisez les formulaires des IP présents sur le blog. La rédaction s'en tient aux éléments qui suscitent votre inquiétude. Si vous rapportez des propos, ils sont entre guillemets et la personne citée est informée de votre écrit.

Prévenir les parents ? C'est souvent un point délicat. Il convient de les prévenir dès lors que cela ne met pas l'enfant en danger. Il est important de faire comprendre que vous êtes obligés de formuler une IP et que cette communication n'est pas un signalement qui conduira à un placement, mais une alerte qui leur donnera certainement le moyen d'être aidés.

Comment serai-je informé.e des suites ? Bien souvent, on ne l'est pas. Les travailleurs sociaux suivent le dossier dans la durée et ne font pas automatiquement de retour.

[Lien vers les formulaires IP](#)

Ecole inclusive

Anticipez dès à présent les actions annuelles pour les élèves à Besoins Educatifs Particuliers

Focus sur les parcours

Calendrier	J'anticipe	Actions
Période 1	Les orientations EGPA Les maintiens <i>Le montage des dossiers MDPH</i>	Planifier les Equipes éducatives pour les élèves concernés Rédiger les PPRE Saisir les RASED pour prévoir les bilans nécessaires Contacter le référent handicap Monter les dossiers EGPA :
Période 2	Où trouver les documents ? PPRE, CR d'EE, saisines RASED et saisine Pôle Ressource : Lien vers l'espace du blog	- PPRE - CR d'EE - Livrets EGPA français et mathématiques - fiche CDO - saisine PR
Période 3	Janvier Pôle ressource : étude des dossiers EGPA avant transmission en CDO Les maintiens / passages anticipés	Transmettre les dossiers EGPA au secrétariat de circonscription ce.angouleme.est@oc-poitiers.fr Construire le projet pour l'élève avec les RASED et la famille.
Période 4	Les maintiens et passages anticipés : faire le point avec les RASED	Monter les dossiers : - PPRE - CR d'EE - Productions écrites - saisine PR
Période 5	Avril Pôle Ressource : étude des dossiers de maintiens et de passages anticipés pour avis lien Juin Résultats des affectations ULIS, EGPA, maintiens GS (MDPH)	Transmettre les dossiers au secrétariat de circonscription ce.angouleme.est@oc-poitiers.fr

Les fondamentaux

Un jeu pour travailler la fluence en classe.

Inscriptions sur le site organisateur et sur ADAGE jusqu'au 15 décembre 2023



Flash info

